



Éléments de synthèse et de perspectives

Le 7 avril 2014 s'est tenue une nouvelle journée d'échanges commune État-Régions sur la Trame verte et bleue, organisée par le MEDDE en lien avec l'ARF.

Réunissant près de 100 personnes (élus et services techniques) autour de témoignages de mise en œuvre de la trame verte et bleue, la journée a permis de croiser les points de vue des équipes régionales en charge des schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) et des membres du CNTVB, pour la première fois réunis.



En ouverture, **Laurent Roy, directeur de l'eau et de la biodiversité, et Catherine Ribes, à la fois représentante de l'Association des Régions de France, élue régionale d'Île-de-France et membre du CNTVB, ont replacé cette journée dans le contexte régional et national :**

- **de la dynamique État-Région d'élaboration des SRCE** (avec l'adoption du premier SRCE en octobre dernier en Île-de-France et les démarches en cours dans toutes les autres régions métropolitaines), renforcée par le **rôle de chef de filat en matière de biodiversité confié aux Régions** par la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles ;
- **de la définition du cadre pluriannuel de financement communautaire et régional** avec la programmation en cours pour la période 2014-2020 des fonds européens structurels d'investissement, dont les Régions sont aujourd'hui autorités gestionnaires, **et des contrats de plan État-Région**, qui constituent des opportunités pour le financement de projets en faveur de la trame verte et bleue ;
- **du projet de loi sur la biodiversité** présenté en Conseil des Ministres le 26 mars dernier et qui sera débattu au Parlement avant l'été. Ce projet de loi prévoit notamment la création de l'Agence française pour la biodiversité en 2015 qui sera l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs de la biodiversité (collectivités, entreprises, associations,...) et qui a vocation à intégrer les missions actuellement remplies par le Centre de ressources TVB. Une réforme de la gouvernance de la biodiversité existante très largement inspirée de la gouvernance spécifiquement mise en place pour la TVB au niveau national et régional avec la création du Comité national biodiversité et des comités régionaux biodiversité est également prévue.

La diversité des partenariats et la complémentarité des leviers techniques et financiers mobilisables pour la mise en œuvre de la trame verte et bleue étaient au cœur de la journée. Les retours d'expérience d'acteurs locaux ont illustré leur mobilisation en territoires ruraux, péri-urbains et urbains.

Ils ont en particulier mis en avant :

- l'intérêt du montage de projets de territoire autour de plusieurs partenaires, assurant une complémentarité de compétences et facilitant l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes ;
- la nécessité d'exposer clairement les enjeux spatiaux de la TVB et de comprendre le fonctionnement écologique d'un territoire, ses interdépendances et articulations avec les territoires voisins, en s'appuyant au maximum sur les éléments de paysage existant et sur une analyse écologique adaptée aux enjeux pour identifier les liens à préserver ou renforcer, les faire vivre et garantir la fonctionnalité de la trame à toutes les échelles ;
- la nécessaire mise en place d'un dialogue territorial et d'une gouvernance partagée.



Les débats pertinents ont commenté les facteurs de réussite de ces actions et une table-ronde dynamique a permis de confronter les points de vue sur les enjeux liés à l'accompagnement de la mise en œuvre de la TVB aux différentes échelles.

En conclusion, Christophe Aubel, représentant de FNE (et par ailleurs membre du CN TVB au nom de Humanité et Biodiversité) , a résumé les points de consensus pouvant se dégager des points de vue exprimés pendant la journée, en particulier sur :

- la mobilisation des leviers d'actions pour la mise en œuvre de la TVB :

- l'importance de l'animation et du portage politique pour garantir l'appropriation, le déploiement et la pérennité des actions ;
- le maintien de la dynamique État-Région comme atout pour impulser et soutenir des projets de mise en œuvre de la TVB ;
- la gestion sensible du facteur temps dans la réalisation des actions : le temps pour convaincre, le temps pour « faire », la pérennité des financements, le temps du mandat des élus,... ;
- l'apport des outils existants mobilisables en matière d'urbanisme, l'intérêt d'expérimenter et de compléter les nouveaux outils proposés par la loi ALUR et l'opportunité de réfléchir à la façon dont la planification urbaine pourrait permettre de tenir compte de la fonctionnalité des écosystèmes ;
- l'opportunité de la Trame verte et bleue pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les autres politiques publiques avec l'adhésion des élus et des SRCE conçus et utilisés comme décryptages du fonctionnement écologique du territoire et feuilles de route stratégiques pour la cohérence des politiques publiques au-delà de la mise en œuvre de la séquence « éviter-réduire-compenser » projet par projet.

- les enjeux d'amélioration de l'accompagnement de la mise en œuvre de la TVB :

- renforcer la pédagogie sur la TVB, la formation et la sensibilisation jusqu'à l'échelle communale en lien avec les Atlas de Biodiversité Communale ;
- mobiliser les financements européens dans toutes les régions en faveur de la biodiversité, développer les financements privés, innover en particulier via la mobilisation du nouveau programme d'investissement d'avenir et une éventuelle évolution de la fiscalité territoriale ;
- mutualiser les réflexions et exemples sur la valorisation économique de la TVB pour développer des argumentaires « gagnant-gagnant » et la reconnaissance des expériences réussies ;
- progresser sur la connaissance en écologie (des atlas de la biodiversité communale aux recherches sur la fonctionnalité des continuités écologiques), mais aussi assurer le suivi et l'évaluation de l'efficacité écologique des actions, et progresser en matière d'écologie de la restauration.

Il a rappelé l'utilité de continuer à partager les dynamiques collectives existantes, pour les exporter et en inventer d'autres, afin de couvrir à terme l'ensemble des territoires d'initiatives en faveur de la TVB. Il a appelé à la mobilisation de tous les acteurs pour cela et a invité à dépasser l'antagonisme entre réglementation et engagement volontaire.

En guise de perspective, il a incité le ministère à renouveler ce type de journées d'échanges en association plus étroite avec les membres du CNTVB pour garantir la remontée de retours d'expériences et une participation plus forte d'élus locaux. Les prochaines journées pourraient notamment permettre de témoigner de l'avancée de la TVB sur les territoires à mi-parcours de la mise en œuvre des SRCE.



Pour en savoir plus sur cette journée :

La journée était organisée en deux grandes séquences :

- **Des témoignages de mise en œuvre de la Trame verte et bleue :**
- La TVB à Saint Étienne Métropole : entre planification et restauration de la fonctionnalité des espaces naturels
- Séquence « TVB en milieux agricoles et forestiers »
- Définir un projet partagé avec les agriculteurs : la démarche TVB Mauges et Choletais
- Prendre en compte la biodiversité forestière pour la définition des continuités écologiques : retour d'expérience à l'échelle de la CA du Grand Evreux
- Séquence « TVB dans les documents d'urbanisme et l'urbanisme opérationnel »
- Intégration de la TVB dans le Scot de Flandres Dunkerque et le PLU de Brouckerque
- Mise en œuvre du corridor écologique ouest de Roubaix
- Séquence « TVB et infrastructures de transport »
- Le projet RN184, lauréat de l'appel à projets SNB "rétablissement de continuités écologiques sur des infrastructures de transport existantes"
- **Une table ronde sur les outils et leviers pour accompagner la mise en œuvre de la TVB**

Consultez le programme de la journée et les interventions associées sur le site <http://www.trameverteetbleue.fr/>

Crédits photos MEDDE